Nota: L'acte est écrit par M. de Maisonneuve. La future était veuve d'Antoine Vedet, maître cloutier, détail que Tanguay ne donne pas. Les initiales N. G. suivies d'un paraphe composé de cinq 8 réunis forment la signature habituelle de Nicolas Godé père.

1649.

4 [DE SAINT-PÈRE] 1649, 2 JANVIER.—Cancellation de contrat de mariage et donnation fait entre Mre Paul de Chomedey gouv. et François Godé et Françoise Bugon.

Signent: Paul de Chomedey, Françoise Bugon, F. Goddé, J. Pouppé, Joli-

cour, J. de Saint père (sic).

Nota: Acte écrit par M. de Maisonneuve. La raison de la "cancellation" n'est pas donnée; le mariage eut lieu quand même, neuf jours plus tard. Le témoin qui signe Jolicour, est appelé Augustin Hébert dans l'acte et l'on sait que ce dernier était surnommé Jolicour.

5 [DE SAINT-PÈRE] 1649, 17 JUIN.—Vente d'une maison faite par Jame Bourguignon à Léonard Lucault.

Signent: Gilbert Barbier, Constantin, J. de Saint-Père.

Nota: Acte écrit par M. de Saint-Père. La maison vendue est érigée proche du fort et le prix est de 200 livres tournois.

1650

6 [DE SAINT-PÈRE] 1650, 8 OCTOBRE.—Déclaration de Michel Chauvin par devant notte-et tesmoings.

Signent: Claude Pijart de la comp. de Jésus, Paul de Chomedey, Gilbert Barbier, J. de Saint-Père.

En suite: 1651, 7 février. Déclaration de Louis Prudhomme.

Signe: Louys Prudhomme.

Nota: Ces deux pièces sont écrites par M. de Maisonneuve. Dans la 1ère, Chauvin avoue qu'il y a 14 ans, il a épousé une femme âgée de 55 ans, nommée Louise de Lisle de la paroisse de Voutré, Mayne, proche de Ste-Suzanne; qu'après être demeuré avec elle près de 7 ans, il s'est engagé à M. de la Dauversière pour 5 ans etc. Dans la seconde, M. Prudhomme raconte qu'étant en France, en 1650, il a découvert, par hasard, que Chauvin était déjà marié.

A la suite de la signature du P. Pijart est un monogramme curieux formé d'une croix entre les quatre branches de laquelle sont les lettres C. M. M. C. puis, sur le tout est la lettre S. Personne n'a encore pu expliquer ce chiffre.

7 [DE SAINT-PÈRE] 1650, 22 OCTOBRE.—Contrat de mariage de Louis Prudhomme et de Roberte Gadoys.

Signent: Louys Prudhomme, P. Gadoys, N. G. (avec paraphe), Charles D'Ailleboust, Jeanne Mance, Paul de Chomedey, Gilbert Barbier, Lambert Closse, J. de Saint-Pére.

Nota: Acte écrit par M. de Maisonneuve, Louis Prudhomme était brasseur et originaire de Pomponne, proche Lagny sur Marne.

8 [DE SAINT-PÈRE] 1650, 5 NOVEMBRE. Contrat de mariage entre Gilbert Barbier et Catherine de La Vaux.

> Signent: Gilbert Barbier, Catherine de la Vaux, Charles Dailleboust, Jeanne Mance, Paul de Chomedey, Louys Prudhomme, Lambert Closse, J. de Saint-Père.

> > Sec. I and II, 1915-13